



L'actualité professionnelle du secteur de l'environnement

Climat : quand les entreprises familiales décident de travailler main dans la main



© j-mel

Autoconsommation, flottes de véhicules au biogaz, production d'hydrogène ou encore compensation carbone font partie des projets portés par les entreprises du club

Quel est le point commun entre Yves Rocher, la Biscuiterie de l'Abbaye, les Tissages de Charlieu, Voyageurs du monde ou encore les groupes agro-alimentaires Bel ou Triballat Noyal ? Toutes ces entreprises familiales *made in France* ont décidé de s'engager dans le Club des entrepreneurs pour le climat, pour travailler ensemble sur ces problématiques, monter des projets communs et/ou mutualiser les moyens.

Le club, lancé cette année, compte une douzaine de membres et plusieurs projets opérationnels dans les cartons. L'un deux porte sur l'approvisionnement en électricité renouvelable, avec trois projets d'autoconsommation sur site et un projet d'achat groupé

sous la forme d'un *corporate power purchase agreement* (CPPA). L'idée : que plusieurs entreprises du club se fournissent auprès de la même installation renouvelable. Un autre projet porte sur la migration des flottes de véhicules vers le biogaz avec, là aussi, une possible mutualisation des infrastructures. Un projet de production d'hydrogène en Bretagne est également dans les cartons, avec un développement des usages pour la mobilité et la chaleur. Enfin, les entreprises du club planchent sur des projets de compensation carbone, via des projets de reforestation en France (bocages) ou à l'international (mangroves), et sur un outil de management carbone.

« *Nous représentons des entreprises de toutes tailles et de tous horizons, mais nous pouvons porter des projets communs* », explique Jean-Paul Torris, directeur général du groupe alimentaire Savencia et président de l'Institut Orygeen. « *Des actions collectives sont à mener, nous pouvons trouver des synergies ensemble* », ajoute Jeanne Lemoine, directrice générale du groupe Lemoine, spécialisé dans les produits d'hygiène à base de coton.

Ces entreprises misent sur leur ADN commun : avoir leur centre de décision en France et une vision patrimoniale, qui inscrit leur activité dans le long terme.

Article publié le 03 novembre 2020



Sophie Fabrégat , journaliste
Rédactrice spécialisée

Vidéo sur le même thème



[Changement climatique : comment les entreprises s'investissent-elles ? Certaines entreprises ont fait le choix de s'engager dans les technologies vertes afin de réduire leur impact sur le climat. Mais s'agit-il d'une réelle prise de conscience des risques ou d'une simple stratégie de communication ? Reportage. - 25/06/2014](#)

Actu-Environnement

© 2003 - 2020 COGITERRA - ISSN N°2107-6677

Actu-Environnement adhère au Centre Français d'exploitation du droit de Copie (CFC).